

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/01/24/2018010887/justel>

Dossier numéro : 2018-01-24/02

Titre

24 JANVIER 2018. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le programme de formation continue 2018-2021 des professionnels accueillant des enfants de 0 à 12 ans, des volontaires des consultations pour enfants et des accueillants des lieux de rencontre enfants-parents

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 02-03-2021 inclus.

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 22-02-2018 page : 15749

Entrée en vigueur : 24-01-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ACF 2021-02-11/27, art. 2, 002; En vigueur : 01-10-2021>